

## DES DONNÉES PATIENTS SÉCURISÉES ET CONFIDENTIELLES

### VOTRE PATIENT

- Est libre d'accepter ou de refuser le dispositif d'accompagnement
- Peut décider de le quitter à tout moment

### DONNÉES DE VOS PATIENTS

- Confidentielles
- Accessibles uniquement par les professionnels de santé
- Hébergées sur un serveur de santé agréé

#### Accéder à mon extranet médecin ACT4HER

Identifiant : \_\_\_\_\_

Mot de passe : \_\_\_\_\_

La participation au programme ACT4HER est libre et gratuite. Vous restez le seul responsable du traitement de votre patient, les infirmiers/infirmières Patientys\* ne peuvent prendre aucune décision médicale. Tous les entretiens que vous aurez avec les infirmiers/infirmières du programme sont strictement confidentiels. Dans le cadre de notre démarche d'amélioration qualité, sauf avis contraire de votre part, vos appels avec les infirmiers/infirmières Patientys joignables sur le numéro vert dédié sont susceptibles d'être écoutés. Le programme ACT4HER a été conçu par l'Association pour le développement d'initiatives innovantes en santé (ADIIS)\*\* en collaboration avec un comité scientifique et est mis en œuvre par Patientys. La mise en place de ce dispositif est rendue possible par le soutien institutionnel du laboratoire Seagen.

#### Pour Patientys\*, l'ADIIS\*\*, Mon Réseau Cancer du Sein\*\*\* et Seagen France\*\*\*\*, la protection de votre vie privée est essentielle.

Vous êtes informé(e) qu'au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016, l'ADIIS est responsable du traitement de vos données dans le cadre du programme d'accompagnement ACT4HER.

Vos données d'identification et relatives à votre vie professionnelle sont collectées et traitées afin de gérer votre participation au programme d'accompagnement opéré par Patientys, de satisfaire aux obligations légales de Patientys (notamment au regard de son obligation de transparence des liens d'intérêt) et de vous adresser des communications en lien avec votre activité professionnelle. La base légale de mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel vous concernant est l'intérêt légitime de l'ADIIS (Article 6 1 f du RGPD) à traiter vos données pour gérer votre participation au programme d'accompagnement ACT4HER. Vos données seront également susceptibles de faire l'objet d'analyses et d'études statistiques, dans le respect de votre anonymat, et après mise en œuvre de l'ensemble des formalités requises auprès de la CNIL lorsqu'elles sont applicables.

Vos informations sont strictement destinées : aux patients participants au programme, aux membres du personnel de Patientys, spécifiquement habilités et dans le strict respect de leurs missions ainsi qu'aux personnes habilitées au titre des tiers autorisés (les juridictions concernées, les arbitres, les médiateurs, les ministères concernés...).

Vos données à caractère personnel sont stockées et sont conservées

*\*Patientys est une société dédiée à la relation aux patients. A l'initiative des premiers dispositifs d'accompagnement, coaching ou apprentissage des patients, Patientys a développé une expertise et un savoir-faire unique en France dans le dépistage, la prévention et l'accompagnement des patientes : [www.patientys.com](http://www.patientys.com).  
\*\*ADIIS est une association de professionnels de santé qui a pour vocation de concevoir et mettre en œuvre des programmes innovants en santé humaine, dans l'éducation thérapeutique, l'accompagnement, l'observance, l'apprentissage, la prévention, le bon usage des traitements ou la télémédecine pour les patientes et les professionnels de santé.*

*\*\*\*L'association Patients en réseau et son réseau Mon Réseau Cancer du Sein regroupent des patientes et des proches et s'appuient sur des comités scientifiques pluridisciplinaires. L'association Patients en réseau a pour vocation de développer des réseaux sociaux sécurisés, utiles et fiables en mettant le patient au cœur du projet afin de favoriser des liens concrets, faciliter l'accès aux professionnels de proximité et à l'information scientifique de référence.*

*\*\*\*\*Seagen France est un laboratoire pharmaceutique qui découvre, développe et commercialise des médicaments pour traiter les patientes atteintes de cancer.*

A l'initiative de



Mise en place par



Avec le soutien institutionnel de



Avec le soutien de



## KIT À DESTINATION DU MÉDECIN

### CONTENANT :

- Le formulaire d'inscription patient
- La brochure d'information patient

### Si vous souhaitez recevoir une nouvelle pochette médecin, contactez nous directement à l'adresse e-mail suivante :

[act4her@patientys.com](mailto:act4her@patientys.com)

ou par téléphone au 0 805 691 434

N'oubliez pas de nous fournir vos coordonnées pour recevoir la pochette.

pendant toute la durée de la participation du patient au programme d'accompagnement auprès d'un hébergeur de données de santé certifié Cis Valley. A l'issue de cette période, et sauf opposition de votre part, vos données seront utilisées afin de vous proposer des informations en lien avec votre activité professionnelle et/ou aux services opérés par Patientys.

Conformément au Règlement UE 2016/679 du parlement européen, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez à tout moment nous demander l'accès à vos données à caractère personnel, leur rectification, leur effacement, leur portabilité. Vous pouvez aussi limiter ou vous opposer à leur traitement et introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'association Patients en Réseau et son réseau Mon Réseau Cancer du Sein et le laboratoire Seagen France n'auront pas accès à vos données personnelles. Pour plus d'information ou pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter par courriel [Privacy@patientys.com](mailto:Privacy@patientys.com) ou par courrier à Patientys, Data Protection Officer - Délégué à la Protection des Données, 31 rue des longs Prés 92100 Boulogne Billancourt.

#### Pour Patientys et l'ADIIS, la pharmacovigilance est primordiale.

En tant que médecin, il vous est rappelé votre obligation de déclarer tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament ou produit mentionnés à l'article L. 5121-1 du Code de la santé publique dont vous avez connaissance.

Tout signalement d'un événement sanitaire indésirable en ce compris les effets indésirables suspectés d'être dû à un médicament ou produit mentionnés à l'article L. 5121-1 peut être fait sur le site « [signalement-sante.gouv.fr](http://signalement-sante.gouv.fr) ». Conformément aux obligations légales et réglementaires de Seagen en tant que soutien institutionnel du programme ACT4HER et à sa demande, vous vous engagez également à lui transmettre tous les cas de pharmacovigilance portés à votre connaissance ou aux autorités sanitaires.

Vous êtes également informés et vous acceptez que les infirmiers de Patientys vous soumettent, lorsque des effets indésirables sont suspectés, pour instruction et sous votre responsabilité exclusive, pour infirmation ou le cas échéant pour approbation, confirmation et validation les données de pharmacovigilance dont elles pourraient avoir connaissance dans le cadre du programme d'accompagnement ACT4HER, avant de les adresser sur vos instructions à Seagen en tant que soutien institutionnel du programme ACT4HER.

# ACT4HER

AGIR POUR ELLES

Action d'accompagnement des patientes atteintes d'un cancer du sein métastatique HER2 positif sous inhibiteurs de tyrosine kinase

A l'initiative de



Mise en place par



Avec le soutien institutionnel de



Avec le soutien de



## LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ACT4HER

### LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ACT4HER A ÉTÉ MIS EN PLACE AFIN DE :

- Vous permettre un **suivi en temps réel** de vos patients via un extranet sécurisé afin de réagir rapidement en cas d'alerte.
- Garantir un **suivi personnalisé pendant les 3 premiers mois de traitement du patient par une infirmière spécialement formée**, grâce à des comptes rendus à J15, M1 et M3.
- Assurer une continuité dans ce suivi durant une année complète, **par le biais de SMS envoyés au patient**, dès le 2<sup>e</sup> mois de traitement puis mensuellement de M4 à M12, pour détecter des alertes en cas de non tolérance du traitement.
- Une coordination avec l'équipe médicale de ville si souhaité par le patient : pharmacien, médecin traitant, infirmière libérale.
- Répondre à vos questions éventuelles et celles de vos patientes avec **la mise en place d'un numéro vert gratuit** disponible du lundi au vendredi de 9 h à 18 h au 0 805 691 434.





**ACT4HER**  
AGIR POUR ELLES


**POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATIONS,  
VOUS POUVEZ CONTACTER  
LES INFIRMIÈRES PATIENTYS  
AU 0 805 691 434  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H00 À 18H00.**


## LES ÉTAPES CLÉS DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT


Vous avez prescrit un inhibiteur de tyrosine kinase dans le traitement d'un cancer du sein métastatique HER2 positif pour une patiente adulte :

- 
  - Vous présentez et expliquez le dispositif d'accompagnement ACT4HER à la patiente.
  - Vous remplissez et signez le formulaire d'inscription avec votre patiente.
- 

Vous envoyez le formulaire d'inscription :

  - Par fax au 01 78 41 93 83.
  - Ou par voie postale grâce à l'enveloppe T prévue à cet effet.
  - Ou en vous connectant via l'extranet.
- 

Une infirmière Patientys appelle votre patiente pour valider son inscription, détailler avec elle les étapes du dispositif, définir les intervenants (médecin généraliste, infirmière, pharmacie de proximité, etc.), planifier les entretiens téléphoniques suivants et commencer son suivi. Une confirmation d'inscription vous est transmise, ainsi que vos accès à l'extranet sécurisé ACT4HER.
- 

L'infirmière Patientys dédiée contacte votre patiente par téléphone pour suivi (J15, M1 et M3). Les comptes rendus de ces appels sont accessibles sur l'extranet sécurisé ACT4HER, ou transmis directement.
- 

Des SMS sont envoyés à la patiente pour suivre mensuellement (M2, puis de M4 à M12) sa tolérance au traitement. En cas d'alerte détectée, l'infirmière Patientys dédiée contacte la patiente pour évaluer les symptômes et si nécessaire vous alerter.

Sur l'extranet ACT4HER, vous aurez accès aux comptes rendus de chaque appel réalisé, aux éventuelles alertes détectées, ainsi qu'à l'historique de votre patiente.

**0 805 691 434** Service gratuit  
+ prix appel

Un numéro vert gratuit disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h pour répondre à vos questions éventuelles et celles de vos patientes.